

# B L O C

## Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association des Producteurs de Cinéma  
Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion  
Distributeurs Indépendants Réunis Européens  
Groupement National des Cinémas de Recherche  
Guilde Française des Scénaristes  
Syndicat des Distributeurs Indépendants  
Syndicat Français des Artistes Interprètes  
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique  
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs  
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma  
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation  
Syndicat des Producteurs Indépendants  
Société des Réalisateurs de Films  
Union de l'Édition Numérique et Vidéographique Indépendante

40 rue Louis Blanc  
75010 Paris

\*\*\*

<p><b>L'urgente réforme de la classification des œuvres pour préserver la liberté de création et de diffusion cinématographique.</b></p>
--

Le BLOC a pris connaissance de la décision de la Cour administrative d'appel qui, 7 ans après sa sortie, annule le visa d'exploitation du film *Antichrist* de Lars Von Trier, accordé par la Ministre de la Culture et de la communication, sur avis de la commission de classification.

L'association catholique intégriste « Promouvoir » a une nouvelle fois sévi ! L'interdiction du film de Lars Von Trier vient s'ajouter à la longue liste de films ayant récemment fait les frais de cette association (dont récemment *Love* de Gaspar Noé, *La Vie d'Adèle* d'Abdellatif Kechiche...).

Cette décision entrave, une nouvelle fois, la liberté de création et de diffusion des œuvres.

Rappelons que ce processus de classification repose sur le visionnage des films par une commission d'experts représentatifs de la société civile et des professionnels du cinéma. Cette commission apprécie une œuvre dans sa globalité, et, après débat, fixe une éventuelle restriction à sa diffusion aux mineurs de 12, 16 ou 18 ans. Ces avis ont des impacts déterminants sur l'exploitation des films en salles mais également sur leurs diffusions ultérieures.

Depuis le début de l'année, des œuvres dont les qualités artistiques ont été largement saluées par la critique et en festivals comme *La Vie d'Adèle* ou *Antichrist* sont aujourd'hui privées de visa et interdites de diffusion. D'autres sont menacées par de nouveaux recours de cette association : c'est le cas de *Bang Gang (une histoire d'amour moderne)* d'Eva Husson. A moyen terme, c'est l'existence même de telles œuvres et la liberté de création des cinéastes qui est gravement menacée.

C'est inacceptable.

Le BLOC demande à la Ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, d'engager au plus vite les réformes issues des conclusions de Jean-François Mary, qui permettront de garantir la liberté de création et de diffusion cinématographique dans notre pays.

Paris, le 8 février 2016.

---

### Contact presse :

Julie Lethiphu – SRF – 01 44 89 62 58

Catherine Bertin – SPI – 01 44 70 70 44